



Plan de cours

COURS : FRANÇAIS LANGUE SECONDE

PROGRAMME : Tous les programmes



DISCIPLINE : 602 - Français, langue seconde

Pondération : Théorie : 2 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 3

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE	BUREAU	 POSTE	 COURRIEL
JEAN-SÉBASTIEN MÉNARD	C-185	6316	js.menard@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDINATION DÉPARTEMENTALE	BUREAU	 POSTE	 COURRIEL
France Mongeau	C-185	2633	dep.litterature@cegepmontpetit.ca

1. PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Au collégial, l'enseignement du français langue seconde s'inscrit dans la formation générale des étudiants et des étudiantes. Le but du cours est de former ces derniers et ces dernières à communiquer efficacement dans cette langue, « à apprécier les éléments constitutifs de la culture québécoise (tels la littérature, les médias, les arts, la technologie, les codes sociaux, etc.) »¹, à développer leur autonomie ainsi que leur pensée critique et rationnelle tout en les incitant « à s'ouvrir sur le monde et à assumer leurs responsabilités sociales »². Il faut dire qu'au Québec, province où la langue officielle est le français, maîtriser le français est essentiel pour participer aux activités économiques, sociales et culturelles.

Avant d'arriver au Cégep, les étudiants et les étudiantes ont déjà acquis des compétences langagières en français (parler, lire, écouter et écrire), « mais sont, de façon générale, plus compétents à l'oral »³. En conséquence, au collégial, ils et elles développeront principalement leur maîtrise de l'écriture et de la lecture tout en apprenant les règles de base du discours et de l'argumentation.

La formation générale en français langue seconde est répartie en quatre niveaux comportant deux ensembles prévus en séquence (bloc A⁴ — 602-101MQ — et bloc B⁵ — 602-101 CED-EM). Le 602-101 MQ correspond au deuxième niveau de cours du bloc A. Il ne s'adresse pas à des débutants, mais plutôt à des étudiants ayant réussi les cours de français langue seconde du programme régulier au niveau secondaire. Ce cours est préalable absolu au cours du bloc B, 602-101 CED-EM.

2. OBJECTIF MINISTÉRIEL

Code 4SFQ : communiquer en français sur des sujets liés au champ d'études de l'élève.

3. OBJECTIFS TERMINAUX DU COURS

1. Rédiger et réviser un texte simple lié à son champ d'études.
2. Analyser et comprendre un texte écrit lié à son champ d'études.

4. ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Au terme de leur formation générale en français langue seconde, les étudiants et les étudiantes sauront, entre autres, rédiger et réviser un texte simple, corriger leurs fautes et mieux les comprendre tout en rendant compte de différentes stratégies de lecture ainsi que de différentes formes du discours et de leurs usages spécifiques. Ils et elles seront également aptes à structurer un texte — tant à l'oral qu'à l'écrit —, à questionner, à analyser, à juger et à expliquer en français. Ils et elles pourront aussi mieux apprécier la vie culturelle du Québec tout en étant aptes à établir, à poursuivre et à pratiquer des rapports professionnels et sociaux en français⁶.

Pour réussir cela, ils et elles participeront à des discussions et à des ateliers d'écriture. Ils et elles feront des exercices de rédaction, de grammaire ainsi que des dictées. Ils et elles liront et

¹ MELSQ, Enseignement supérieur, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, *General Education*, juin 2009, p. 19.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ « Le bloc A fait partie de la formation générale commune à tous les programmes d'études et a pour objet de consolider les connaissances linguistiques déjà acquises et de les développer pour amener les élèves à communiquer de façon plus rigoureuse. » *Ibid.*

⁵ « Le bloc B fait partie de la formation générale propre aux programmes d'études et s'appuie sur les acquis du premier ensemble en les enrichissant d'éléments de compétence liés aux champs d'études des élèves. » *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

analyseront des textes. Ils et elles écouteront des entrevues, des films ainsi que des chansons et en discuteront. Ils et elles réviseront leur connaissance théorique et pratique de la grammaire française et développeront leurs connaissances liées à la réalité du fait français en Amérique du Nord.

5. PLANIFICATION DU COURS

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
PÉRIODE DES ACTIVITÉS	Semaine 1 à 15	
Rédiger et réviser des textes portant sur divers sujets liés au champ d'études (à partir des discussions, des lectures ou des reportages).	Règles de la grammaire française. Vocabulaire. Les niveaux de langue. Le plan. La forme et les normes de rédaction. Stratégies de révision d'un texte. Autocorrection d'un texte.	Réviser la grammaire. Faire les exercices de grammaire. Lire les textes à l'étude. Faire les exercices de rédaction.
PÉRIODE DES ACTIVITÉS	Semaine 1 à 15	
Réviser et corriger un texte portant sur un sujet lié à son champ d'études.	Stratégies de révision et de correction. Antidote.	Réviser la grammaire. Faire les exercices.
PÉRIODE DES ACTIVITÉS	Semaine 1 à 15	
Interpréter, comprendre et discuter des textes (lecture des œuvres obligatoires et des textes distribués en classe).	Stratégies de lecture (distinguer les principaux éléments d'un texte). Stratégies d'analyse et de compréhension de texte (sens du texte, sens des mots, grammaire du texte, contexte social, historique et politique). Formes de discours (texte narratif, descriptif et explicatif). Règles d'analyse d'un texte. Discussions. Repérage des idées. Formes de discours.	Discuter des textes, des thèmes et des enjeux présents dans les textes. Faire les ateliers de lecture. Lire les textes. Réviser la grammaire.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description des activités d'évaluation	Contexte de réalisation et mode d'évaluation	Objectifs d'apprentissage	Critères d'évaluation ⁷	Date(s) des évaluations	(%)
3 rédactions	Évaluation individuelle faite en classe et à la maison.	Rédiger et réviser des textes d'au moins 400 mots portant sur divers sujets liés au champ d'études.	Contenu (45 %) : respect des exigences de la consigne. Structure du texte : respect des exigences de rédaction (15 %). Qualité de la langue employée ⁸ (40 %).	Semaines 5, 8 et 12	30 % (3 x 10 %)
Carnet de route	Évaluation individuelle faite en classe, au CÉF et à la maison.	Écrire, lire, expliquer et commenter des textes. Réviser ses textes, corriger ses erreurs et réécrire ses textes.	Contenu (60 %) Qualité de la langue employée (40 %)	Semaines 6 et 11	10 % (2 x 5 %)
3 compréhensions de texte (sens du texte + grammaire du texte)	Évaluation individuelle faite en classe.	Interpréter, comprendre et discuter des textes ainsi que de la langue et du vocabulaire utilisés (lecture des œuvres obligatoires).	Contenu (90 %) : Justesse des réponses. Explications précises du sens et de la portée du texte. Qualité de la langue employée (10 %).	Semaines 5, 8 et 12	30 % (3 x 10 %)
Rédaction finale (rédaction d'un texte lié à son champ d'études)	Évaluation individuelle faite en classe.	Rédiger un texte d'au moins 400 mots (apprendre à structurer et à rédiger un texte ainsi qu'à corriger ses erreurs).	Contenu (45 %) : respect des exigences de la consigne. Structure du texte : respect des exigences de rédaction (15 %). Qualité de la langue employée (40 %).	Semaine 14	30 %
				TOTAL	100 %

⁷ Issus du programme d'études (critères de performance) et adaptés au niveau des étudiants (exigences évolutives) d'une session à l'autre. Les critères d'évaluation doivent être explicites et permettre l'observation des résultats (processus, produits, propos).

Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative (article 5.1j PIEA)

⁸ Voir les grilles d'évaluation du français (Annexe 3).

7. ŒUVRES À L'ÉTUDE

- Beaugrand, Honoré, *La chasse-galerie*, Montréal, BQ, 1991.
- Beaulieu, Christine, *J'aime Hydro*, Montréal, Atelier 10, 2019.
- Desharnais, Francis et Fontaine Rousseau, Alexandre, *Les premiers aviateurs*, Montréal, Pow Wow, 2016.

8. MÉDIAGRAPHIE

Beaudoin-Bégin, Anne-Marie, *La langue rapaillée*, Montréal, Somme toute, 2015.

- , *La langue affranchie*, Montréal, Somme toute, 2017.

Bertrand, Guy, *400 capsules linguistiques*, Montréal, Michel Brûlé, 2013.

Bouchard, Chantal, *La langue et le nombril*, Montréal, Fides, 1998.

- , *Méchante Langue*, Montréal, PUM, 2012.

Cerquiglini, Bernard, *Petites chroniques du français comme on l'aime*, Paris, Larousse, 2012.

Collectif, *Larousse : Difficultés de la langue française*, Larousse, 2007.

Grevisse, Maurice et André Goosse. *Le Bon Usage*, Paris, Duculot, 2007.

Melançon, Benoit, *Le niveau baisse ! (et autres idées reçues sur la langue)*, Montréal, De Busso éditeur, 2015.

- , *L'oreille tendue*, Montréal, Del Busso éditeur, 2016.

Plourde, Michel, dir., *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, Montréal, Fides, 2008.

Références Internet sur la langue française (valorisation, théorie et exercices) :

- Alloprof : <http://www.alloprof.qc.ca>
- Le Francolab : <http://francolab.ca>
- Centre collégial de développement de matériel didactique : <http://www.ccdmd.qc.ca/fr/>
- Centre de valorisation et d'amélioration du cégep Édouard-Montpetit : <http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centres-de-references/le-francais-s-affiche>
- Le Cyberprof : <http://www.cyberprofesseur.com/>
- La Banque de dépannage linguistique : <http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/>
- Le grand dictionnaire terminologique : <http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca>
- L'Office québécois de la langue française : <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/accueil.aspx>
- Dans l'air du temps : <https://danslairdutemps.ca>

Directive relative à l'usage des technologies de l'information et des communications en classe

La Direction des études du Cégep valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec le professeur, en classe, sont interdits :

- L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique ;
- L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos ;
- L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.

En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récidive après un avertissement formel, exclure l'étudiant ou l'étudiante concerné(e) de la classe.

Note pour les cours par visioconférence

« En participant au cours à distance par le biais d'une plateforme de visioconférence, tous les participants et toutes les participantes comprennent et acceptent que leur image et leur voix

seront captées dans le cadre des séances de cours à distance. Ces captations seront uniquement visibles en direct par le professeur et les autres étudiants et étudiantes du groupe. Aucun enregistrement de la captation ne sera conservé. »

9. Conditions de réussite au cours

1. Note de passage

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

2. Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Politique départementale de présence en classe

1] Un étudiant ou une étudiante qui aura été absent(e) à plus de 10 % de la période totale prévue pour un cours sera invité(e) à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).

2] Est susceptible de ne plus être admis ou admise en classe tout étudiant ou toute étudiante qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté(e) à plus de 20 % de la période totale prévue pour un cours.

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

3. Remise des travaux

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard les pénalités sont :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant ou l'étudiante. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

4. Présentation matérielle des travaux

L'étudiant ou l'étudiante doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Méthodologie »** des centres de documentation du Cégep (voir www.cegepmontpetit.ca/normes). La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante : le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

5. Qualité de la langue française

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les critères et les valeurs établis par le département. La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante : dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français, la pondération accordée au français est de 40 %. Une grille de correction du français écrit et une autre, pour le français oral, seront utilisées (voir Annexe 2) pour évaluer la qualité de la langue. Chaque étudiant ou étudiante devrait posséder un dictionnaire et une grammaire. La récupération des points perdus pour la correction des fautes n'est pas possible. Afin d'entreprendre ou de poursuivre une démarche d'amélioration du français, l'étudiant ou l'étudiante est invité(e) à fréquenter le Centre d'étude en français (CÉF) et à consulter le site Le français s'affiche pour y faire des exercices dans la section « Amélioration » (voir www.cegepmontpetit.ca/lefrancais-saffiche).

10. POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant ou toute étudiante inscrit(e) au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s’y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d’évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d’études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d’admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*. Les textes intégraux de ces politiques et règlements sont accessibles sur le site Web du Cégep à l’adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

11. LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS — POUR LES ÉTUDIANTS ET LES ÉTUDIANTES EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants et les étudiantes en situation de handicap désirant obtenir des mesures adaptées doivent en faire la demande au Centre de services adaptés (CSA) du Cégep. Le site est accessible sur le site Web du Cégep à l’adresse suivante : <http://guidelongueuil.cegepmontpetit.ca/centre-de-services-adaptés-csa/>. Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées, vous êtes invités à rencontrer votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d’accommodement déterminées par le CSA.

ANNEXE 1 : CALENDRIER

SEMAINE	CONTENU DU COURS	À FAIRE
1	Présentation du plan de cours et des objectifs. Rédaction et test diagnostique.	Lire le livre <i>Les premiers aviateurs</i> (chapitre 1). Remplir le questionnaire de lecture. S'inscrire au CÉF. Rédiger un texte (évaluation formative).
2	Lecture et analyse du livre <i>Les premiers aviateurs</i> . Révision grammaticale (les déterminants, les verbes au présent, les adjectifs, les pronoms relatifs et les pronoms compléments). Exercices. Présentation du carnet de route.	Faire les exercices de grammaire. Lire le livre <i>Les premiers aviateurs</i> (chapitre 2). Remplir le questionnaire de lecture.
3	Lecture et analyse du livre <i>Les premiers aviateurs</i> . Exercices. Grammaire : le futur simple. Corriger un texte. Présentation de la rédaction 1.	Faire les exercices de grammaire. Lire le livre <i>Les premiers aviateurs</i> (chapitre 3). Remplir le questionnaire de lecture. Rédiger le premier texte.
4	Lecture et analyse du livre <i>Les premiers aviateurs</i> . Analyse et discussions. Exercices. Vocabulaire. Grammaire. Le conditionnel. Le futur. Les hypothèses. Corriger un texte. Règles de rédaction. Le plan.	Faire les exercices de grammaire. Lire le livre <i>Les premiers aviateurs</i> (chapitres 4 et 5). Remplir le questionnaire de lecture. Rédiger le premier texte. Se préparer pour la compréhension de texte. Réviser la grammaire vue depuis le début de la session.
5	Compréhension d'un texte écrit (10 %). Remise de la rédaction 1 (10 %).	Remettre le premier texte. Faire l'examen. Lire le livre <i>La chasse-galerie</i> (« La chasse-galerie »). Remplir le questionnaire de lecture.
6	Lecture et analyse du livre <i>La chasse-galerie</i> . Analyse et discussions. Exercices. Vocabulaire. Grammaire. Le passé composé. Retour sur la rédaction. Stratégies de révision. Corriger la rédaction 1. Retour sur la compréhension de texte. Remise 1 du carnet de route (5 %).	Faire les exercices de grammaire. Lire le livre <i>La chasse-galerie</i> (« Le loup-garou » et « La bête à grand'queue »). Remplir le questionnaire de lecture. Retour sur la rédaction 1. Corriger la rédaction 1. Remise 1 du carnet de route.
7	Lecture et analyse du livre <i>La chasse-galerie</i> .	Faire les exercices de grammaire.

	Analyse et discussions. Exercices. Grammaire. Le passé composé. Retour sur le carnet de route. Présentation de la rédaction 2. Le résumé.	Lire le livre <i>La chasse-galerie</i> (« Macloune », « Le père Louison » et « Le fantôme de l'avare »). Remplir le questionnaire de lecture. Faire la rédaction 2. Se préparer à la compréhension de texte.
8	Compréhension de texte 2 (sens du texte et grammaire du texte) (10 %). Remise de la rédaction 2 (10 %).	Faire l'examen. Lire <i>J'aime Hydro</i> (épisode 1). Remplir le questionnaire de lecture. Faire les exercices de grammaire. Remettre la rédaction 2.
9	Présentation de <i>J'aime Hydro</i> . Analyse du texte (fond et forme). Exercices. Vocabulaire. Grammaire. L'imparfait. Retour sur la rédaction 2. Correction.	Lire <i>J'aime Hydro</i> (épisode 2). Remplir le questionnaire de lecture. Faire les exercices de grammaire. Corriger la rédaction 2.
10	Lecture et analyse de <i>J'aime Hydro</i> . Discussions. Vocabulaire. Grammaire. Imparfait. Exercices. La critique.	Lire <i>J'aime Hydro</i> (épisode 3). Remplir le questionnaire de lecture. Faire les exercices de grammaire. Corriger la rédaction 2.
11	Lecture et analyse de <i>J'aime Hydro</i> . Analyse du texte (fond et forme). Stratégies de révision. Exercices. Grammaire. Le plus-que-parfait. Présentation de la rédaction 3. Remise 2 du carnet de route (5 %).	Lire <i>J'aime Hydro</i> (épisode 4 et 5). Remplir les questionnaires de lecture. Faire les exercices de grammaire. Faire la rédaction 3. Se préparer à l'examen.
12	Compréhension de texte 3 (sens du texte et grammaire du texte) (10 %). Remise de la rédaction 3 (10 %).	Faire l'examen. Rédiger et remettre le 3 ^e texte.
13	Grammaire : le subjonctif présent et révision de la grammaire vue depuis le début de la session. Stratégies de révision et de correction d'un texte. Retour sur la compréhension de texte et sur la rédaction 3.	Se préparer pour la rédaction finale.
14	Rédaction finale (30 %).	Faire la rédaction finale.

Note : Il est possible que des réaménagements du calendrier s'imposent en cours de session. L'étudiant ou l'étudiante est prié(e) de se tenir au courant de toute modification éventuelle des activités.

ANNEXE 2

GRILLE D'ÉVALUATION DU FRANÇAIS ÉCRIT

Le français écrit est excellent.	Le français écrit est bien.	Le français écrit pose des problèmes de compréhension.	Le français écrit est très faible.
Le texte est clair et bien articulé.	En règle générale, le texte est clair et concis.	Certains passages du texte sont confus, imprécis ou incompréhensibles.	Plusieurs passages du texte sont difficiles à comprendre. Le contenu en est affecté.
Les idées sont exprimées avec précision.	Les idées, en règle générale, sont correctement exprimées.	Les idées sont parfois difficiles à comprendre.	En règle générale, les idées exprimées sont difficiles à comprendre.
Très bon usage du vocabulaire (vocabulaire riche et varié).	Bon usage du vocabulaire.	Le vocabulaire utilisé manque de variété et de précision et il est truffé d'impropriétés et d'emprunts.	Le vocabulaire utilisé est pauvre, voire inadéquat (ce ne sont souvent pas les bons termes qui sont utilisés). Il manque de variété et de précision. Le texte contient énormément d'emprunts et d'impropriétés.
Il n'y a pas de fautes de grammaire ou d'orthographe (ou il y en a très peu — entre 0 et 15 fautes).	Le texte comporte un certain nombre d'erreurs (entre 15 et 30 fautes), mais cela ne nuit pas trop à sa compréhension. Certaines règles de grammaire ou l'orthographe de certains mots ne sont pas maîtrisées.	Des règles courantes de grammaire ne sont pas maîtrisées. Plusieurs mots sont mal orthographiés. Il y a entre 30 et 45 fautes.	Le texte présente trop de fautes d'accord ou d'orthographe. Il y a plus de 45 fautes.
40	30	20	10

